



Les Carnets des Dialogues du Matin

---

LOUIS GALLOIS

# L'avenir de la politique industrielle française

---

Les Carnets des Dialogues du Matin

---

LOUIS GALLOIS

# L'avenir de la politique industrielle française

---

---

# Sommaire

Avant-propos  
Dominique Lecourt

p. 5

L'avenir de la politique  
industrielle française  
Louis Gallois

p. 7

Les publications  
de l'Institut Diderot

p. 37

---

# Avant-propos

La France, voyant se démanteler à grande vitesse son système industriel, éprouve le sentiment de perdre son âme. Longtemps, dans notre pays, les « industriels » étaient vus comme porteurs du bonheur des nations, selon le mot de Henri Saint-Simon créant lui-même ce néologisme en 1817.

Pour aborder le problème dans toute son ampleur et sa réelle gravité, il fallait l’expérience et les convictions d’un homme dont l’action à la tête des plus grandes entreprises a été unanimement saluée pour son efficacité autant que pour son humanisme.

La date de l’intervention de Louis Gallois dans le cadre prospectif et réflexif de l’Institut Diderot a conféré à son propos une actualité polémique pour une part inattendue.

Au lendemain de la publication d’un rapport retentissant remis au Premier ministre, l’ancien Président d’EADS, désormais Commissaire général à l’investissement, adopte le ton de l’alerte, sinon de l’alarme. L’industrie française, martèle-t-il, a manqué la « montée en gamme » qui seule lui permettrait aujourd’hui de soutenir le choc de la compétitivité sur le marché mondial. Prise en tenaille entre certains pays qui ont su se distinguer par la qualité de leurs produits et ceux qui imposent leurs bas prix par la modicité de leurs salaires, la France n’a pas su opter.

Louis Gallois refuse tout fatalisme. Il ne cède pas au catastrophisme ambiant. Il porte l’ambition d’une « reconquête industrielle de la France ». Que notre pays se ressaisisse ! Aux progrès scientifiques et techniques d’ouvrir des voies nouvelles. L’industrie nucléaire doit

---

être maîtrisée et non diabolisée. Toute recherche sur les nouvelles sources d'énergie doit être encouragée. Comment admettre que le pays des Lumières interdise par la loi une investigation dont chacun constate qu'elle est appelée à bouleverser le devenir géopolitique de l'économie planétaire ?

« Il n'est pas du tout sûr que les Français aiment leur industrie ». Cette remarque incidente qui pourrait paraître un brin désabusée s'adresse aux industriels. Ils ont à prendre conscience du désamour dont ils sont la cible, imputable à plusieurs scandales sanitaires autant qu'à la financiarisation de leur domaine d'activité. Cette remarque vise aussi le pessimisme vert de nombreux responsables politiques et autres « leaders » d'opinion.

Contre les excès du principe de précaution, Louis Gallois plaide pour un renouveau de l'esprit industrialiste.

Pr. Dominique Lecourt  
Directeur général de l'Institut Diderot

---

# L'avenir de la politique industrielle française

---

Je me propose d'envisager l'avenir industriel de la France en m'appuyant sur les principaux résultats du rapport que j'ai remis à ce sujet au Premier ministre<sup>1</sup>. Ce rapport a connu un destin un peu particulier, dans la mesure où l'on en a débattu avant même que ses résultats ne soient rendus publics. Je crois que l'intérêt qu'on lui a porté tient au fait que la France se pose, actuellement, de nombreuses questions sur son avenir, et en particulier sur le destin de son industrie.

Le rapport commence par établir un diagnostic assez sévère sur le décrochage industriel de la France depuis une dizaine d'années<sup>2</sup>. Ce décrochage est en réalité antérieur mais il s'est accéléré au cours de cette période. La sévérité du diagnostic porte tant sur la situation actuelle de l'industrie française que sur les raisons qui ont conduit à cette situation. J'en tire une conclusion : il faut à la fois aller très vite et s'armer de patience. Aller très vite, parce qu'il faut éviter que la glissade se poursuive ; j'ai proposé un *choc de compétitivité* visant à ce que l'investissement industriel ne s'effondre pas en 2013.

---

1. *Pacte pour la compétitivité de l'industrie française*, Rapport au Premier ministre, 5 novembre 2012.

2. Je dis une « dizaine d'années » afin de rester assez vague et éviter ainsi qu'on en tire une interprétation politique qui serait à mon avis très abusive.

On est ici dans l'urgence.

Mais l'on sait aussi que la reconquête industrielle de la France va prendre du temps. Il faudra faire preuve de persévérance et de méthode sur plusieurs années pour réengager une dynamique positive. Or, pour faire preuve de persévérance, le gouvernement a besoin d'un certain soutien de l'opinion publique : il faut donc que l'opinion prenne conscience de la situation mais surtout qu'elle soutienne positivement les efforts qui vont être nécessaires.

Trois éléments me paraissent décisifs pour obtenir ce soutien. Il faut, tout d'abord, qu'il y ait un débat sur le sujet et que l'État n'hésite pas à le mener, en ayant bien conscience que l'opinion publique est déjà terriblement pessimiste. Nous devons lui proposer des objectifs clairs. L'effort est nécessaire mais c'est aussi un magnifique projet collectif : *la reconquête industrielle de la France*. Si nous sommes capables de le faire, il y a de quoi mobiliser le pays. Cet effort, enfin, doit s'appuyer sur un *pacte* entre les forces sociales du pays. Nous nous trouvons à un moment historique où le pacte social établi en 1946 arrive à bout de souffle : il faut le renouveler.

## 1. UN DIAGNOSTIC SÉVÈRE : LE DÉCROCHAGE INDUSTRIEL DE LA FRANCE

L'industrie française n'est pas montée en gamme, comme elle aurait dû le faire, durant ces trente dernières années. Ne l'ayant pas fait, elle est prise en étau entre deux blocs de pays. Ceux qui sont montés en gamme, d'une part, par exemple l'Allemagne : ces pays sont capables de se différencier dans la compétition internationale grâce à la qualité de leur gamme, l'innovation et le service apporté aux produits. Ils peuvent donc faire accepter des prix plus élevés. Le secteur automobile en fournit une illustration caricaturale : on achète une Audi parce que c'est une

Audi et non parce qu'elle est bon marché. En revanche, on achète une Renault ou une Peugeot parce qu'elle est meilleur marché qu'une Skoda, une Opel, une Toyota ou une Hyundai... L'autre mâchoire de l'étau est constituée des pays qui sont capables, du fait de leur structure de coûts, d'aligner des prix très compétitifs. L'industrie française se trouve directement confrontée aux produits de ces pays lorsqu'elle n'a pas réussi à monter en gamme ; elle doit alors s'aligner sur leurs prix. Elle vend donc aux prix du marché mondial, mais ces prix sont faits par des économies qui n'ont pas du tout les mêmes structures de coût que les nôtres. Les industriels français ont ainsi été amenés à rogner sur leurs marges : on peut le constater à travers l'effondrement des marges de l'industrie manufacturière française, qui se traduit par une baisse très forte de sa capacité d'autofinancement. On se situe actuellement à 64-65 % de capacité d'autofinancement des investissements, soit un bas historique.

NOMBREUSES SONT LES RAISONS QUI ONT CONDUIT À CETTE SITUATION :

- une insuffisante solidarité de l'appareil de recherches et formation, et de l'industrie ;
- l'épargne très abondante des Français ne s'oriente pas vers l'industrie ;
- la solidarité du tissu industriel insuffisante. Les relations sous-traitants/fournisseurs ou clients/fournisseurs, au sein de l'industrie ou entre l'industrie et le commerce, sont peu efficaces ;
- un dialogue social trop souvent formaliste ;
- un marché du travail qui fonctionne mal.

Notons bien, sur ce dernier point, que les problèmes ne sont pas nécessairement là où le patronat français les situe. Il existe en réalité *deux* marchés du travail en France : là est tout le problème. Un marché du travail en CDI, très bien calibré et protégé, issu du contrat de travail de 1946. Il est protégé non simplement par le code du

Travail mais aussi par la jurisprudence de la Chambre sociale de la Cour de Cassation, qui surplombe le droit du travail et crée une forte imprévisibilité des décisions de justice. Le deuxième marché du travail, totalement dérégulé, est constitué de CDD, de contrats d'intérim et de toutes les autres formes de travail précaire. Il y a 21 millions d'embauches en France aujourd'hui, dont seulement 3 millions en CDI pour 18 millions en emplois précaires. Il ne faut cependant pas se laisser abuser sur ces 18 millions : 14 millions ont une durée de moins d'un mois ! Nous avons donc un très grand nombre de personnes qui travaillent avec 10, 15 voire 20 CDD par an... Telle est la réalité du marché du travail en France, un décalage complet entre un secteur très protégé et un qui ne l'est absolument pas. Ajoutons à cela que Pôle emploi, en dépit de ses efforts, se trouve submergé par le nombre des chômeurs et n'assume plus sa fonction de réinsertion. Il y a actuellement seulement 9 % des chômeurs qui sont en formation, ce qui est très insuffisant. Il me semble donc que, lorsqu'on parle de négociation sur la sécurisation de l'emploi, c'est tous ces éléments qu'il faut avoir en tête et non pas uniquement l'aspect « surprotégé » du CDI.

## 2. DES ATOUTS À EXPLOITER

L'industrie française dispose aussi, fort heureusement, d'atouts sérieux. Tout d'abord, certaines de nos industries se portent bien et ont réussi leur montée en gamme. C'est le cas de l'industrie aéronautique ou de défense, du luxe, de la pharmacie et des industries culturelles. Nous disposons de pôles très compétitifs et avons, dans toutes les branches, quelques pépites remarquables. Nous possédons aussi des grands groupes, malheureusement stigmatisés en France. Ce problème transcende d'ailleurs les courants politiques : personne n'aime les grands groupes en France. Or ils constituent l'une des forces de l'industrie française. Car ces grands groupes, même s'ils

n'investissent plus autant en France, y ont leurs centres de décision, leurs appareils de recherche et peuvent tirer des filières industrielles derrière eux. Notons que la France a, proportionnellement à la taille de son industrie, plus de grands groupes, que l'Allemagne : c'est un élément sur lequel il faut s'appuyer.

Notre productivité du travail reste forte. Le problème, c'est qu'elle n'augmente plus au rythme souhaitable. Elle progresse de 0,6 à 0,8 par an, ce qui est insuffisant. Ce phénomène s'explique par le manque d'investissements en productivité. La France compte 35 000 robots, quand il y en a 62 000 en Italie et 150 000 en Allemagne. En outre, les robots français sont plus anciens. Cette productivité horaire, qui reste l'une des meilleures du monde, est néanmoins contrebalancée par le fait que le couple durée du travail/taux d'emploi est un des plus faibles du monde. La durée du travail n'est pas l'unique problème et ce n'est même pas, à mes yeux, le principal : nous nous situons sur ce point dans la petite moyenne européenne. Mais si l'on ajoute à cela notre taux d'emploi, c'est-à-dire la proportion de la population active dans la population totale, le problème devient plus profond : les Français rentrent plus tard sur le marché du travail et en sortent plus tôt que partout ailleurs en Europe à l'exception de la Belgique. Nous avons une population active qui représente 51 % de la population totale, quand l'Allemagne est à 56 %, ce qui est la moyenne européenne. C'est là une contrainte importante quant à notre croissance potentielle, qui constitue un handicap pour la compétitivité globale de l'économie française.

Un autre atout non négligeable tient dans le prix de l'énergie. C'est un atout qu'il va falloir s'efforcer de préserver dans la transition énergétique qui s'amorce<sup>3</sup>.

3. Voir infra le débat, qui revient amplement sur ce problème.

On doit enfin rappeler la qualité des services publics et de nos infrastructures, à la notable exception des ports. Pour l'industrie, les ports français sont très importants ; or nos ports ne sont pas du tout au niveau de notre économie, pour des raisons que chacun connaît.

### 3. LES ACTIONS QUI S'IMPOSENT

Voilà donc, brossée sans fard, la situation de l'industrie française. On doit en tirer comme leçon qu'il faut assurer sa montée en gamme. Ce n'est certes pas le seul élément à prendre en compte : il faut y ajouter l'investissement en productivité pour en relancer la croissance, mais la montée en gamme reste le cœur du problème. Elle ne peut se faire que si l'investissement redémarre, c'est-à-dire si on adopte une *politique de l'offre*. J'ai été très longtemps keynésien mais, face aux faits, j'ai dû modifier sur ce point mon opinion : une politique de la demande en France se traduirait par une montée extrêmement forte des importations, puisque l'élasticité des importations par rapport à la demande intérieure est actuellement de 1,4 sur moyenne période et de 1,6 à court terme. C'est-à-dire qu'une croissance de 1 % de la demande intérieure se traduit par une croissance de 1,6 % des importations. Nous avons là un point de blocage qui nous contraint à limiter les politiques de demande ; en même temps, nous avons un vrai besoin d'investissements, ce qui nous conduit vers une politique de l'offre. Il va falloir, par conséquent, que la France choisisse entre le consommateur et le producteur et opte, pendant un temps donné, pour le producteur. Il serait souhaitable que l'Allemagne fasse le choix inverse, mais elle n'est sans doute pas prête à le faire.

Relancer l'investissement, cela implique d'abord de *relancer la volonté d'investir des industriels*. Pour y parvenir, j'ai proposé le triptyque : reconnaissance/stabilité/visibilité.

- *Reconnaissance*, d'abord, des chefs d'entreprise dans leur rôle fondamental de décision. Ce sont les chefs d'entreprise qui prennent les décisions d'investissement. On ne peut donc pas se passer de leur désir d'investir.

- *Stabilité* ensuite, et avant tout stabilité de l'environnement réglementaire. Je n'ai pas insisté, en dressant le tableau des faiblesses de la France, sur cet aspect qu'avait évoqué le rapport Attali et qui portait sur le mille-feuilles administratif et réglementaire. Il faut que nous soyons capables d'assurer une stabilité réglementaire aux entreprises. En même temps, j'ai proposé qu'on assure aussi une certaine stabilité du comportement des conseils d'administration et que, pour cela, le pouvoir des actionnaires n'y soit pas sans équilibre. C'est pour cette raison que j'ai suggéré que, dans les entreprises de plus de 5 000 salariés, il y ait des représentants des salariés au sein des CA avec voix délibérative.

- Enfin, *la visibilité* : il faut que l'État affiche nettement ses priorités, après en avoir débattu. Les industriels ont besoin de savoir où l'on va.

Une fois qu'on a suscité ce désir d'investir en recréant la confiance, il faut donner des preuves de confiance. C'est là que devait intervenir le « *choc de compétitivité* », qui visait à fournir un ballon d'oxygène aux entreprises afin qu'en 2013-2014, elles recommencent à investir ou, à tout le moins, cessent de s'interroger sur la nécessité d'investir. Je redoutais une baisse des investissements en 2013 analogue à celle de 2009. Je pense que ce risque est à peu près conjuré. Il reste que l'un des premiers tests du gouvernement quant au succès de son plan consistera à voir si l'investissement, en 2013, se situe au moins au niveau de 2012 : la stabilité de l'investissement serait déjà un premier signe de confiance. Ce « *choc de compétitivité* » n'a plus, désormais, qu'un intérêt

historique puisque le gouvernement a choisi un autre schéma, d'ailleurs parfaitement défendable. Les deux logiques sont différentes mais elles peuvent se défendre l'une et l'autre<sup>4</sup>.

Se posera par contre devant le Parlement le problème de la *conditionnalité* et le débat risque de ne pas être simple<sup>5</sup>. Il va falloir faire en sorte, en effet, que les industriels utilisent réellement ce ballon d'oxygène pour investir et non pas pour se distribuer des dividendes ou pour augmenter les salaires. Il faut donc amener les industriels à investir : j'ai proposé que les bénéfices réinvestis bénéficient d'un *avantage fiscal* et que le comité central d'entreprise soit informé et puisse débattre avec la direction de l'affectation du ballon d'oxygène que l'on apporte aux entreprises. La songibilité des ressources dans l'entreprise fait que ce ne sera pas un débat facile mais, en tout cas, il exercera une certaine pression pour qu'on aille dans la bonne direction, et non pas dans celle de l'augmentation des salaires ou des dividendes au-delà de ce qui était prévu<sup>6</sup>.

Une fois qu'on a suscité cet investissement, il faut l'orienter vers l'innovation et la productivité. J'ai fait à ce sujet une série de propositions beaucoup plus consensuelles<sup>7</sup>. L'innovation est la clé car c'est elle qui détermine la montée en gamme et c'est elle qui fait

4. Pour une explication des différences, voir la réponse à la question 3 dans la discussion.

5. Voir infra, réponse à la question 10.

6. Ces problèmes sont abordés plus précisément infra en réponse aux questions 7 et 10.

7. Voir mon rapport, pp. 26-27. Il s'agissait en particulier de *sanctuariser les budgets de la recherche et de l'innovation*, de renforcer les dispositifs existants en matière de soutien à l'innovation privée, et surtout de *créer un mécanisme d'orientation de la commande publique vers des innovations et prototypes élaborés par des PME*.

l'exportation. Sur ce point, il n'y a pas de véritable débat. Par contre, une fois ce processus amorcé, il convient d'aborder les problèmes de structuration et de solidarité du tissu industriel. La *structuration*, en premier lieu : comment faire en sorte que nos PME grandissent ? Nous souffrons d'un problème de croissance de nos PME. De manière générale, les entreprises françaises connaissent un véritable problème de croissance : il n'y a pas, dans le CAC 40, d'entreprise qui ait été créée il y a moins de 30 ans<sup>8</sup>. Pourquoi les entreprises ne croissent-elles pas ? Il y a, évidemment, de très nombreux obstacles, à commencer par les réticences des chefs d'entreprise eux-mêmes. J'ai proposé pour les surmonter des mesures sur lesquelles je ne m'étends pas<sup>9</sup>.

Le deuxième problème concerne la *solidarité* du tissu industriel. Un leitmotiv court tout au long du rapport : « il faut que les gens travaillent ensemble ». C'est vrai pour l'appareil de recherche ou l'appareil de formation et d'industrie et c'est vrai pour les entreprises entre elles, que ce soit au niveau des filières ou au niveau territorial. En France, les gens ne travaillent pas assez ensemble. Il y a néanmoins quelques succès et quelques avancées qu'il faut vigoureusement soutenir : la filière aéronautique, par exemple, fonctionne mieux que la filière automobile ; dans le domaine de la formation, c'est la filière BTP qui est la meilleure : regardons donc comment elles ont procédé et inspirons-nous de leurs solutions. Tout ce qui crée de la solidarité dans le tissu industriel renforce l'industrie. Sur le plan territorial, les pôles de compétitivité ont

8. Une seule exception : GEMALTO a fait son entrée au CAC 40 le 24 décembre 2012, seulement huit ans après sa création.

9. Voir mon rapport, pp. 31-32. La proposition phare consistait à *créer, au sein de la BPI, un produit constitué d'actions de préférence sans droit de vote* (bénéficiant en partie d'une rémunération privilégiée) et *d'élaborer un équivalent du « Small Business Act » pour fournir un cadre de cohérence des dispositifs visant à la croissance des PME*.

marqué un progrès. Il convient de les encourager. C'est d'ailleurs une des spécialités du Commissariat Général à l'Investissement que de soutenir des actions qui conduisent les gens à travailler ensemble. C'est une très bonne chose : l'orientation qui consiste à faire en sorte que les financements, les soutiens publics, favorisent les rapprochements et soient même parfois conditionnés au fait qu'on associe des acteurs me paraît tout à fait positif.

#### 4. LES LEVIERS

Pour mener à bien toutes ces actions, il faut des leviers. On peut en identifier trois principaux.

**A. La formation professionnelle.** Pour la formation initiale, il faut, là encore, rapprocher les acteurs du monde de l'Éducation et de l'Industrie. Il faut faire entrer les entreprises dans l'Éducation Nationale : j'ai ainsi proposé que les entreprises soient associées à la gouvernance de l'enseignement technique et professionnel. Et, de l'autre côté, on doit favoriser l'apprentissage et l'entrée de la formation à l'intérieur des entreprises. Pour la formation continue, il faut passer d'une formation actuellement trop orientée vers l'adaptation à des postes de travail déterminés à une formation beaucoup plus orientée vers l'employabilité des personnes afin de les aider à assumer leur mobilité nécessaire : mobilité à l'intérieur de l'entreprise, mobilité entre fonctions, mobilité entre entreprises, puisque maintenant on ne fera plus toute sa carrière dans la même entreprise.

**B. Le financement.** Comme je l'ai rappelé, l'épargne des Français ne s'oriente pas globalement vers l'industrie. A ce problème structurel il faut ajouter deux chocs qui doivent être impérativement surmontés : Bâle III et Solvency II, c'est-à-dire ces deux ensembles de règles prudentielles qui ont pour effet de réduire l'offre de crédit

et de dissuader un certain nombre d'acteurs essentiels, et notamment les compagnies d'assurance, d'investir dans les entreprises. C'est là une difficulté majeure. L'article récemment publié par Michel Pébereau dans les Echos<sup>10</sup> le souligne avec force : alors que les Américains viennent de déclarer qu'ils ne s'aligneront pas sur Bâle III, il serait extraordinaire que l'Europe, qui n'est pas à l'origine de la crise, reste liée à des règles qui sont autant de contraintes inacceptables pour le financement des économies. Et ce d'autant plus que le financement des économies est très largement assuré par les banques en Europe alors qu'il est beaucoup plus directement assuré par les marchés financiers aux États-Unis. C'est donc en Europe que ces mesures risquent d'avoir l'impact le plus fort. Il est assez déraisonnable que l'Europe s'y plie alors que les États-Unis s'en affranchissent et la France doit s'efforcer de convaincre ses partenaires européens sur ce point.

Concernant le crédit, il va falloir s'attaquer enfin au problème du crédit interentreprises. Celui-ci représente cinq fois les crédits de trésorerie apportés par les banques

ce qui est absolument massif et l'on sait bien que les règles de la Loi de Modernisation Economique, qui visent notamment à plafonner les délais de paiement, ne sont pas appliquées ou sont contournées dans l'industrie et le grand commerce. Personne n'ose s'en plaindre : on imagine mal en effet un fournisseur se plaindre de son client, surtout quand le fournisseur est petit et le client puissant... Il est donc impératif que des acteurs extérieurs<sup>11</sup> interviennent comme arbitres de la manière

10. « L'Europe doit reprendre sa souveraineté comptable » dans *Les Echos*, 20 novembre 2012, <http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/finance-marches/actu/0202396285043-michel-pebereau-ce-n'est-pas-le-moment-de-freiner-le-moteur-du-credit-bancaire-512296.php>

11. J'ai proposé que ce soit les commissaires aux comptes, qui ont des obligations en la matière qu'ils ne respectent pas.

dont le crédit interentreprises se développe, avec une surveillance de la Direction Générale de la Concurrence et des sanctions administratives à la clé, de sorte qu'on ne soit pas obligé d'aller devant les tribunaux.

Concernant enfin l'affectation de l'épargne vers l'industrie, il faut que le système fiscal français facilite cette orientation et qu'il avantage en outre le placement à risque par rapport au placement sans risque. Ce sera, je l'espère, dans le Budget 2014. Mais il va falloir se poser la question. J'ai cru comprendre d'ailleurs qu'il y avait une évolution dans la réflexion du gouvernement sur ce problème. Il y aurait en tout cas une certaine logique à ce qu'un placement risqué soit mieux valorisé qu'un placement moins risqué, et donc moins fiscalisé. Il faut ajouter à ce dispositif la future Banque Publique d'Investissement. Ce sera sans doute une institution utile, et qui fait d'ailleurs largement consensus dans le pays. Ce consensus résulte en particulier du fait qu'on pense qu'il va falloir trouver des instruments alternatifs au système bancaire, qui ne fournit plus les crédits qu'il devrait fournir. Cela ne me paraît pas totalement évident, puisque la BPI va être soumise aux mêmes règles prudentielles que les banques. Mais elle reste un système très utile : OSEO a très bien marché dans son rôle de levier sur le crédit bancaire. La BPI part donc avec un actif de qualité. Elle aura qui plus est un volet « fonds propres » que je souhaite voir développer plus encore. Nous avons à faire face à l'effondrement du capital investissement depuis 4 ans ; nous étions à 12 milliards en 2008 et nous sommes à 6 milliards aujourd'hui ; nous étions le premier pays d'Europe occidentale en capital investissement, nous le restons mais avec la moitié des volumes antérieurs. Il faut que nous le reconquérions, puisque c'est la machine à fonds propres pour les entreprises de taille moyenne qui veulent grandir. Pour cela la BPI peut jouer un rôle de levier pour les financements privés.

*C. Le commissariat général à l'investissement.* Cette structure est très intéressante au sein de l'appareil public : c'est une petite structure d'une trentaine de personnes, constituée de fonctionnaires et de personnes venues du privé. Elle agit sous la seule tutelle du Premier ministre, ce qui la rend extrêmement réactive, sans formalisme ni véritable hiérarchie. Elle est à la fois orientée vers l'avenir et vers le principe du « travailler » ensemble que j'ai déjà évoqué. J'ai donc proposé qu'elle soit pérennisée et que, au-delà de la simple consommation des 35 milliards affectés au « Grand emprunt » actuel, elle puisse être réabordée lorsque cette enveloppe aura été consommée.

## 5. UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE EUROPÉENNE ?

La politique industrielle européenne existe, mais elle est si générale et si consensuelle qu'elle en devient insaisissable. Certaines politiques vont dans le sens de la compétitivité : c'est le cas, en particulier, de la politique du marché intérieur animée par Michel Barnier. La politique de la recherche va aussi dans le bon sens, surtout si le budget du prochain programme cadre est bien de 80 milliards pour la période 2014-2020, comparés aux 56 milliards de la période précédente. Deux politiques sont par contre totalement inexistantes, ce qui est dramatique pour l'Europe : la politique de l'énergie et celle des matières premières. Trois politiques, enfin, suscitent de grandes interrogations : la politique de la concurrence, extrêmement juridique et largement déconnectée du monde de la compétition internationale telle que la vivent les entreprises ; la politique du commerce extérieur, qui est en train d'évoluer légèrement, on le voit sur certains produits où il semble que l'Union Européenne veuille « montrer ses muscles » : mais il nous faut une véritable politique de réciprocité. Et enfin la politique monétaire extérieure : il est ici impératif de faire en sorte que l'Euro

ne soit plus la variable d'ajustement du système monétaire international parce qu'il est moins piloté que les autres et joue donc le rôle d'ajusteur du comportement des autres monnaies. L'Euro, au cours de ces sept dernières années, est resté en moyenne au-dessus de 1,3 dollar américain, seuil à mon avis extrêmement destructeur pour une partie du tissu industriel européen. L'Euro fort avantage les forts et affaiblit les faibles. Il accroît les divergences de compétitivité au sein de l'Europe.

## 6. RECONQUÊTE INDUSTRIELLE ET PACTE SOCIAL

Un dernier point est pour moi essentiel : il s'agit du *pacte social*. Il faut donner un socle social solide à cet effort de compétitivité parce que les forces sociales doivent y être pleinement associées. Il y a actuellement trois négociations en cours. Une négociation sur le financement de la protection sociale ; une sur les institutions représentatives du personnel ; et une sur la sécurisation de l'emploi. On retrouve donc à peu près les bases du compromis historique de 1946, avec la Sécurité sociale, les organisations syndicales représentatives et leur pouvoir dans l'entreprise, et le contrat de travail CDI, tel qu'il avait été imaginé à cette époque. Ces trois négociations constituent une chance historique de renouveler le pacte social de 1946, aujourd'hui à bout de souffle. Est-ce que les partenaires sociaux vont se saisir de cette chance ? Ce sera sans doute très difficile. Mais il faut impérativement « tenter le coup ». J'avais tendance à penser qu'il fallait faire un « paquet » de ces trois négociations ; on m'a objecté que c'était impossible et qu'on risquait ainsi de faire tout échouer. J'ai donc finalement suggéré qu'on en fasse un « ensemble », c'est-à-dire quelque chose de plus souple, mais avec des éléments d'équilibre en commun à trouver. Si, par exemple, il faut assouplir certaines règles sur le CDI, il peut y avoir deux contreparties possibles :

ou bien des restrictions sur le travail précaire, ou bien des pouvoirs accrus pour les représentants du personnel dans l'entreprise. Ces négociations sont immanquablement liées. Il s'y joue, en tout cas, la capacité du pays à se rassembler sur des objectifs de reconquête.

Lorsque je me suis rendu récemment en Allemagne, à un colloque organisé par le SPD, j'ai été frappé par le fait que, dans la même salle, au côté des dirigeants politiques, on trouvait le patron de Daimler-Benz, le patron d'EADS, de nombreux patrons d'entreprises de taille intermédiaires, tous les syndicalistes liés au SPD, dont celui d'IG Metall. Tous partageaient un haut niveau d'entente sur le fait qu'il fallait défendre l'industrie allemande, que c'était là un bien national qui devait être préservé, ce qui ne les empêchait pas de s'affronter nettement sur la répartition de la richesse créée. Les négociations salariales en Allemagne ne sont pas particulièrement faciles ; mais elles partent au moins de cet accord de fond sur le fait que, s'il n'y a pas d'industrie forte, il n'y a rien à partager. C'est ce constat qu'il faudrait arriver à diffuser au sein des forces sociales françaises.



## DEBAT

**Question 1 :** *N'y a-t-il pas un frein culturel au redémarrage industriel français lié au fait que, d'une part, l'élite des ingénieurs et des écoles de commerce préfère aller dans la banque, la finance ou les assurances, tandis que, d'autre part, la plupart des arrivants sur le marché du travail, avec 90 % de bacheliers, n'a aucune envie d'aller travailler à la chaîne, dans des conditions qui apparaissent comme difficiles ?*

**Louis Gallois :** Le frein culturel est évident. Il n'est pas du tout sûr que les Français aiment leur industrie. L'industrie renvoie, pour eux, à des conditions de travail considérées comme rudes, ce qui d'ailleurs est de moins en moins vrai. C'est en outre un secteur réputé polluant et qui paraît particulièrement exposé au risque de perte d'emploi. A quoi s'ajoute un problème plus important concernant le progrès scientifique et technique : les Français ont-ils encore foi dans le progrès scientifique et technique ? Est-ce que le principe de précaution, en particulier, n'est pas en train de nous étrangler ? A force de ne voir le progrès technique que sous ses aspects menaçants et jamais sous celui des potentialités qu'il crée, on risque d'y renoncer. Dans ce cas, c'est le déclin qui se profile... Il suffit de comparer la situation française avec l'optimisme dont témoignent les pays d'Amérique latine ou d'Asie vis-à-vis du progrès technique. Notons bien qu'il ne s'agit pas d'un optimisme aveugle : ils sont très conscients des problèmes posés par le développement technique, mais ils sont tout aussi confiants sur la possibilité de surmonter ces difficultés. Si nous ne retrouvons pas cet optimisme, je pense que nous ne reprendrons pas la voie de l'industrie.

**Question 2 :** *Si le pacte social de 1946 est, comme vous l'avez suggéré, à bout de souffle, c'est plus dans son financement que dans ses principes : la protection sociale doit être préservée. Mais le pacte social a été noué à une époque où les dépenses*

*sociales étaient beaucoup plus faibles, où il y avait le plein emploi et où le financement reposait sur les entreprises et les salariés. Il y a certes eu une inflexion, notamment sous le gouvernement Rocard avec la CSG, mais est-ce que vous ne pensez pas qu'une des conditions pour créer le choc que vous appelez de vos voeux, consisterait à ne plus du tout asseoir le financement de la protection sociale sur ses bases actuelles ? Quant au dialogue social, dont vous avez souligné le formalisme et la rigidité, comment imaginez-vous pouvoir le relancer de manière constructive ?*

**Louis Gallois :** Concernant les charges sociales, je pense qu'il n'est plus possible de faire supporter l'effort de solidarité par le facteur travail. A la fois parce qu'il n'y a plus de fondement théorique à cela et parce que c'est un handicap pour l'emploi. Le problème doit donc être posé. Si le gouvernement a choisi un autre système avec le crédit d'impôt, c'est qu'il ne voulait probablement pas anticiper sur la concertation actuellement en cours sur le financement de la protection sociale. Il n'est évidemment pas aberrant qu'une partie des assurances qui concernent les salariés soit supportée par le travail : je ne suis pas pour un transfert de la totalité des charges sociales. Mais je crois qu'il faut transférer tout ce qui concerne la solidarité, c'est-à-dire les allocations familiales et une partie de la santé. On pourrait éventuellement aller plus loin : je pense, en particulier, que le chômage n'est plus uniquement aujourd'hui un problème d'entreprises, mais de solidarité nationale ; une partie pourrait donc être prise en charge par cet instrument de la solidarité nationale qu'est la fiscalité. Mais il faut prendre en compte que le traitement de ce dossier engage la modification des modes de gestion des régimes de sécurité sociale.

En ce qui concerne le dialogue social et ses conservatismes, je tiens à bien souligner que le conservatisme est largement partagé, et par l'ensemble des acteurs. Rien n'est plus commode que de ne pas changer. Seulement,

à force de ne pas changer, on risque de finir pétrifié... Je crois donc qu'il va falloir bouger et inventer de nouvelles formes de dialogue social. Il faut, notamment, que les chefs d'entreprises, qui ont des réticences profondes, comprennent qu'ils ne pourront pas continuer à mettre en lisière de l'entreprise les partenaires sociaux, et qu'ils ont intérêt à les associer. Et il faut que les syndicats apprennent à prendre leurs responsabilités et cessent d'adopter comme seule attitude, celle de la revendication même si, bien sûr, la revendication demeure. Il y a donc un effort considérable à faire des deux côtés.

**Question 3 :** Pouvez-vous expliquer plus clairement les différences qui existent entre votre rapport et ce qu'en a tiré le gouvernement ?

**Louis Gallois :** Il y a deux éléments de différence. Le premier, je l'ai déjà indiqué, c'est que le gouvernement a souhaité ne pas engager une réforme du financement de la protection sociale au moment même où se menait une concertation sur ce sujet. Il a préféré laisser cette question à la délibération du Haut conseil du financement de la protection sociale qui travaille dessus actuellement. Il a donc mis en place un autre système, de baisse du coût du travail à travers un crédit d'impôt. Ce crédit d'impôt présente plusieurs avantages et une ou deux insuffisances. Son premier avantage est qu'il pourra se retrouver dans les comptes des entreprises dès 2013 mais n'être supporté en trésorerie par l'État qu'en 2014. En outre, il s'agit d'une mesure extrêmement simple que les chefs d'entreprise comprennent parfaitement : il suffit qu'ils calculent leur masse salariale jusqu'à 2,5 SMIC, qu'ils y appliquent un pourcentage et déduisent le résultat de leur impôt sur les sociétés. S'ils ne payent pas d'impôt sur les sociétés ou sur les revenus, ils recevront les sommes équivalentes. L'inconvénient, c'est que l'on n'a pas traité le problème des charges sociales. Il appartient

maintenant à la concertation en cours de le faire, avec des marges de manœuvre qui sont évidemment écornées du fait qu'on a déjà utilisé l'instrument fiscal (et de réduction des dépenses publiques) pour les 20 milliards du crédit d'impôt.

J'ajoute un dernier avantage à la solution gouvernementale. Les 30 milliards que je proposais dans mon rapport se répartissaient en 20 milliards de baisses de charges patronales et 10 milliards de baisses de charges salariales ; en ce qui concerne les charges patronales, je les situais avant impôt. Dès lors que cette baisse entraînait une augmentation des bénéfices, elle induisait une augmentation de l'imposition. Tandis que les 20 milliards proposés par le gouvernement sont nets d'impôts. Dernier élément de différence qu'il est important de souligner : mon rapport proposait d'aller jusqu'à 3,5 SMIC, donc je ciblais plus sur l'industrie. C'était une mesure de compétitivité. Le gouvernement, en ciblant jusqu'à 2,5 SMIC, a fait un panachage compétitivité/emplois. Il porte un peu moins sur la compétitivité industrielle et un peu plus sur l'emploi.

**Question 4 :** Comment faire en sorte que l'effort soit vraiment orienté vers l'industrie, alors que celle-ci ne représente qu'un peu moins de 15 % de notre économie ? Et comment faire pour que ce ne soit pas considéré comme une dévaluation compétitive ponctuelle qui, en fait, ne règle rien sur le long terme, alors même que vous insistez sur l'aspect essentiel de la stabilité des règles du jeu pour les entreprises ?

**Louis Gallois :** La mesure gouvernementale est une mesure pérenne, c'est-à-dire qu'on déduira 20 milliards de l'impôt sur les sociétés. C'est incontestablement une dévaluation compétitive : comme on ne peut plus dévaluer sur le plan monétaire, on fait de la dévaluation fiscale. Elle a les mêmes effets que la dévaluation monétaire : elle avantage

les producteurs et se fait, partiellement, par prélèvements sur les consommateurs. Dans le cas d'une dévaluation classique, le prix des importations augmente quand celui des exportations diminue ; là, les prix industriels baissent et cette baisse est supportée par une augmentation de la pression fiscale ou une baisse de la dépense publique qui, d'une certaine manière, porte sur le consommateur. D'ailleurs, la TVA constitue l'instrument parfait de cette dévaluation compétitive, puisque la TVA est payée par les importateurs et non par les exportateurs.

**Question 5 :** *Vous citez les industries de défense et du nucléaire comme des industries d'excellence en France. Cependant, on risque de se heurter à des problèmes de commande publique française dans ces deux industries dans les prochaines années : comment faire pour assurer la pérennité de ces deux industries dans ce cadre, et en particulier de leurs sous-traitants qui pourraient, même s'il y avait des contrats d'export, ne pas suivre en raison de l'éloignement ?*

**Louis Gallois :** Sur l'industrie nucléaire, j'attends pour ma part avec impatience qu'on nous dise clairement ce que va être la transition énergétique française dans les prochaines années, comment vont évoluer les différents paramètres du mixte énergétique français, et quelles conséquences cela va avoir en termes de coût pour l'industrie. Il y a énormément de questions derrière ce problème. Actuellement, le charbon constitue en Allemagne la source d'énergie la moins coûteuse : les centrales à charbon y fonctionnent à plein régime, 44 % de l'énergie électrique allemande provenant du charbon. Pour un pays qui fait la leçon au reste de l'Europe en matière d'émission de CO<sub>2</sub>, de risques nucléaires, et qui est érigé en modèle par de nombreux écologistes, cela laisse rêveur... Nous devons déterminer clairement l'évolution du mixte énergétique telle qu'on la souhaite : place croissante des énergies renouvelables, place des

économies d'énergie, taux de croissance associé à ces mesures, place du nucléaire, place des gaz, de celui qu'on importe comme de celui qu'on trouve dans notre sol etc. Se joue pour le pays une heure de vérité qui va être décisive pour son avenir.

C'est dans ce cadre que je replacerais le nucléaire. Ce que j'en ai dit dans mon rapport est très simple : c'est à l'Autorité de Sécurité Nucléaire de dire si une centrale peut fonctionner ou non. L'investissement étant là, soit une centrale est sûre et il faut qu'elle fonctionne ; soit elle n'est pas sûre et il faut ou bien l'arrêter, ou bien engager des travaux qui la rendent sûre. Dans ce dernier cas, il convient de voir si le coût des travaux n'est pas excessif par rapport à la durée de vie résiduelle de la centrale. Mais là, c'est à l'opérateur de faire son choix...

**Question 6 :** *N'y a-t-il pas trop d'intervenants publics en matière d'exportations, ce qui empêche les entreprises de savoir à qui elles doivent s'adresser entre le ministère du redressement productif, le commerce extérieur, les affaires étrangères etc ? N'y aurait-il pas des changements à faire sur ce point ?*

**Louis Gallois :** En ce qui concerne les exportations et le trop-plein d'acteurs publics, Ubifrance fait un travail reconnu comme étant d'assez bonne qualité. J'ai proposé qu'au niveau régional, les Conseils Régionaux animent la coordination des outils de l'exportation pour les PME, et que cette coordination, au niveau national, soit assurée par le ministère du Commerce extérieur.

**Question 7 :** *Sur le crédit d'impôt collectivité-entreprise, nous avons pu constater que les pouvoirs publics ont fait un effort très significatif, à la fois sur la réduction des dépenses publiques et sur la TVA. Or cet effort n'a eu sur le coût du travail qu'un effet limité, avec une baisse de 2,5-3 % seulement. N'est-ce*

*pas un peu désespérant quant aux marges de manœuvre qui existent dans ce domaine ?*

**Louis Gallois :** On ne peut pas mesurer l'impact de la politique adoptée simplement à partir d'une statistique globale. Il faut voir entreprise par entreprise. Comme elle s'applique à toutes les entreprises, y compris l'artisanat, l'assiette est extrêmement large et cela réduit d'autant l'impact sur chacun des acteurs. Mais cet impact est bien plus fort sur les acteurs qui emploient jusqu'à 2,5 SMIC, que sur ceux qui vont bien au-delà. De 0 à 2,5 SMIC, l'impact est très significatif : il est de l'ordre de 5 ou 6 %. Je vous rappelle par exemple que, en prenant une base 100 en 2002, l'écart de coût du travail entre la France et l'Allemagne a été de 10 %. Qui plus est, 20 milliards, ce n'est pas une petite somme dans une période de contrainte budgétaire très stricte. On vante beaucoup l'action de M. Schröder en Allemagne, mais quand Schröder a fait ses réformes, la croissance en Europe se situait entre 2,5 et 3 % et l'Euro était entre 0,9 et 1 dollar. C'est bien plus facile de faire ce genre d'opération quand vous avez une telle marge de manœuvre que dans une période où l'euro est à 1,3 dollar et où la croissance est nulle sinon négative. 20 milliards, c'est donc un effort extrêmement significatif, et il conviendrait que tout le monde prenne conscience du caractère important de cette mesure.

Une des ressources disponibles est la baisse de la dépense publique. Mais ce n'est pas une mince affaire. Il y a trois éléments dans la dépense publique. Tout d'abord, l'Etat, et sur ce point la marge de manœuvre n'est pas gigantesque, surtout qu'on sait bien que, dans certains domaines, il va au contraire falloir renforcer son action : il n'y a qu'à voir l'état de l'enseignement primaire en France. Le deuxième élément, ce sont les collectivités territoriales : il va y avoir bientôt une troisième étape de la décentralisation ; est-ce qu'en même temps on peut demander aux collectivités un effort budgétaire important ? Troisième élément, qui

compte pour près de la moitié, c'est la Sécurité sociale. Mais est-ce que les Français sont prêts, et est-ce que de toute façon il est souhaitable, de faire un effort sur la Sécurité sociale ? Effort qui est certainement possible quant aux coûts de structure, mais lorsqu'on va s'attaquer aux prestations, on va se heurter à des difficultés bien plus grandes.

**Question 8 : Autre question, à propos des dividendes : au cours des années 2 000, leur part dans le résultat des entreprises a augmenté de 10 %. Sans prétendre que ce soit la seule cause, n'ont-ils pas eu une part importante dans la baisse de capacité des entreprises à financer leurs investissements ?**

**Louis Gallois :** Il est parfaitement vrai que les dividendes français, en particulier ceux du CAC 40, ont augmenté. C'est là une évolution comparable à celle constatée dans d'autres pays : les entreprises françaises se sont alignées sur ce que font leurs pairs dans le reste du monde. On peut le regretter, et je suis le premier à le faire. Mais malheureusement, ces entreprises sont possédées, à plus de la moitié, par des capitaux étrangers ; donc leur capacité à attirer des capitaux est étroitement liée à leur capacité à dégager des dividendes de manière compétitive. Je le répète, c'est tout à fait regrettable, mais c'est la situation actuelle.

Quant au reste du tissu industriel, on constate que le ratio dividende/fonds propres, n'a pas bougé : l'augmentation des dividendes est ici liée à une augmentation des fonds propres, ce qui est une bonne chose. Suite à la crise de 2007-2008, les entreprises ont adopté des attitudes de prudence et de renforcement de leurs fonds propres qui ont conduit à une augmentation des dividendes. Je pense que la mesure qui a été prise dans le cadre du budget 2013 visant à augmenter la taxation des dividendes est une mesure qui se justifiait pour éviter précisément des

dérives dans ce domaine. Je propose par ailleurs qu'on taxe les rachats d'actions avec annulation de ces actions, car ce type d'opérations vise uniquement à en faire monter le cours : c'est donc du dividende détourné. Il convient qu'elles soient taxées pour qu'il y ait une certaine égalité avec la taxation des dividendes. Cela permettrait en outre de financer un certain dégrèvement sur les bénéfices réinvestis.

**Question 9 :** *Si vous faites un peu de prospective, est-ce vous pensez que le déclin de la France, dans 15 ans, est inévitable, compte-tenu de l'essor de l'Asie en particulier et du dynamisme qu'on peut observer aux États-Unis ? Et pensez-vous que le leadership politique français est à la hauteur de l'enjeu ?*

**Louis Gallois :** Je ne suis absolument pas fataliste. Non seulement ce n'est pas dans ma nature, mais la situation française ne le justifie pas. La France est un pays solide, nous sommes la cinquième puissance mondiale ; le taux d'épargne des Français est très élevé ; leur taux d'éducation aussi. Il n'y a donc aucune raison pour que nous ne soyons pas capables de faire aussi bien que les meilleurs européens. Le taux de croissance de la Chine n'est pas, pour moi, un étalon raisonnable : on ne reviendra jamais à un tel taux. Mais faire aussi bien que l'Allemagne, l'Italie du Nord, la Suède ou les Pays-Bas me paraît largement envisageable.

Il faudrait aussi que l'Europe soit capable de mettre en œuvre des politiques dynamiques, qui lui permettent de se placer dans la compétition mondiale dans de meilleures conditions. Ce qui va peser dans quinze ans, c'est l'absence de politique de l'énergie et des matières premières au niveau européen. Quand les matières premières seront dans les mains des Chinois et des Américains ; quand nous aurons une divergence totale des stratégies énergétiques des pays européens : là, il

y aura de vrais problèmes. Mais je ne suis pas du tout fataliste : nous sommes ici pour essayer de faire bouger les choses et c'est, en soi, assez passionnant, de se lancer dans une telle reconquête !

Quant aux classes dirigeantes françaises, elles pourraient faire preuve de plus de solidarité et de dynamisme. Pour moi, le pays qui connaît actuellement l'ébullition la plus extraordinaire, c'est la Corée : petit pays, sans ressource, mais animé d'une farouche détermination, très uni, et qui remue des montagnes. C'est cette énergie qu'il nous faut retrouver... Si les classes dirigeantes françaises ne pensent qu'à voir s'il est plus intéressant de s'installer en Belgique, à Londres, qu'à Paris, je pense que nous ne sommes pas bien partis : il faut des classes dirigeantes énergiques et, osons le mot, patriotiques.

**Question 10 :** *Vous indiquez qu'il fallait s'attendre à un débat difficile au Parlement autour de la conditionnalité des mesures proposées. J'ai cru comprendre que vous n'étiez pas favorable à ce qu'on pose trop de conditions et qu'il fallait faire confiance aux chefs d'entreprise. Mais n'a-t-on pas le risque, au moins pour les entreprises les plus importantes, qu'elles utilisent l'aide versée essentiellement pour investir à l'extérieur de France, notamment pour se rapprocher des marchés en croissance, en particulier en Asie ?*

**Louis Gallois :** Il est certain qu'il y a des risques et je n'ai pas de réponse ferme là-dessus. La conditionnalité peut présenter un avantage : si elle est liée à l'investissement, elle va réorienter une partie du crédit d'impôt vers l'industrie, secteur qui investit beaucoup plus que le reste. Il y aurait donc une certaine justification à mettre des conditions de ce point de vue. Je crois malgré tout que la conditionnalité sera extrêmement difficile à mettre en œuvre, surtout si on veut que le crédit d'impôt s'applique à tout le monde : quel type de conditionnalité pourrait

être adapté à la fois à une entreprise de services de 15 salariés à Montluçon et à une multinationale qui investit majoritairement à l'étranger ? Il va être extrêmement difficile de définir des critères de conditionnalité qui ne soient pas trop compliqués et puissent s'appliquer à tous. On pourrait certes se focaliser sur l'investissement mais cibler l'investissement en France n'est pas aisé ; cela impliquerait d'aller voir d'assez près ce qui se passe dans la comptabilité des entreprises, ce qui n'est pas simple... Donc, je ne suis pas sûr qu'il y ait une conditionnalité aisée à mettre en œuvre. Le débat aura lieu, il est légitime ; j'ai compris que le gouvernement ne poussait pas dans ce sens, mais sa majorité va sans doute l'y encourager.

**Question 11 :** *Vous avez bien souligné que la montée en gamme constituait le principal enjeu : n'y a-t-il pas eu, de ce point de vue, un « anti-choc de compétitivité » ces dernières années avec les incitations au travail peu qualifié, à travers l'exemption de charges sur les bas salaires qui a créé une distorsion de concurrence entre une entreprise qui va plutôt embaucher à 2,5 SMIC qu'à 1,5 ? Vous avez parlé de l'opposition entre la politique de l'emploi et celle de compétitivité : est-ce qu'il n'y a pas ici un vrai débat qui n'est pas assez abordé, notamment sur la question du niveau du SMIC qui justifie ces allégements de charges sur les bas salaires pour que ces personnes soient en emploi ?*

**Louis Gallois :** Le gouvernement doit faire face à un triangle de contraintes : compétitivité/emplois/réduction du déficit à moins de 3 %. Il faut concilier les trois, tout en sachant que le budget 2013 est un budget où l'on veut gagner environ deux points de réduction de déficit, ce qui est un pas considérable. Donc, lorsque le gouvernement a réfléchi au crédit d'impôt, il a dû prendre en compte ces trois éléments et, selon moi, il a été plutôt habile dans l'exercice. Il n'a pas chargé le budget 2013 et il a fait une mesure qui présente des aspects compétitivité et emploi.

Quant aux exonérations de charges sur les bas salaires, en effet, elles n'ont pratiquement pas touché l'industrie. Elles n'ont pas amélioré sa compétitivité directe.

Quant au niveau du SMIC, personnellement, je n'encouragerais pas le gouvernement à aller au-delà de ce qu'il a déjà annoncé, c'est-à-dire une revalorisation à minima. Je me désolidarise en tout cas totalement de ce qui a été fait par Schröder en Allemagne. Il a complètement dérégulé le marché des services, si bien qu'il n'y a plus de salaire minimum. L'Allemagne compte 2 millions de travailleurs qui gagnent 4 euros ou moins par heure ; 8 millions et demi qui gagnent moins de 8 euros ; le nombre des travailleurs pauvres y a connu une augmentation plus rapide qu'en France, où elle est pourtant déjà très significative. Je ne pense pas que l'avenir soit de générer des travailleurs pauvres. Il faut aussi savoir qu'en Allemagne, le travail à temps partiel représente 21 % des emplois contre 13 % en France ; il ne me semble pas, là encore, qu'il soit très souhaitable de prendre l'Allemagne pour modèle. Ces évolutions ont un impact terrible sur la croissance de la pauvreté : le système Schröder, qui par certains aspects est intéressant, a créé en Allemagne une pauvreté nouvelle. On peut d'ailleurs constater que les syndicats y avancent la revendication du salaire minimum à pas feutrés car ils défendent, eux, les employés des entreprises bien installés, bénéficiant de CDI, et qui profitent de ces services à bas prix. Il faut savoir, par exemple, qu'on fait maintenant équarrir nos carcasses en Allemagne car cela coûte moins cher, les personnes étant payées 3-4 euros de l'heure dans les abattoirs.

**Question 12 :** *Nous avons la chance, au niveau national, d'avoir une énergie disponible à bas coût, en l'espèce, le nucléaire. L'énergie est une vraie chance pour notre pays et nombreux sont les industriels étrangers qui sont prêts à investir*

*en France si on leur garantit une énergie au prix actuel et dans la durée. Est-ce que la France ne risque pas de perdre les dernières industries qu'elle a pu conserver grâce au prix de son énergie, si on s'engage dans la voie allemande ?*

**Louis Gallois :** L'énergie est un des atouts de la France et il faut essayer de le préserver. On peut le faire de plusieurs manières : soit en ayant des sources d'énergie bon marché, soit en ayant des prix d'énergie pour les industriels bas. Les Allemands ont surtout retenu cette deuxième solution : leur facture énergétique monte mais ils n'appliquent pas les mêmes tarifs aux industriels. Actuellement, les électro-intensifs allemands payent le courant rendu à l'usine un peu moins cher qu'en France, en dépit d'une facture globale plus élevée. L'Allemagne a donc déporté le coût de l'énergie sur les ménages. En France, le risque serait de faire l'inverse...

Le deuxième élément d'une énergie à bas coût, ce sont des sources d'énergie bon marché. Quand on constate que l'industrie chimique mondiale est en train de migrer vers les États-Unis et le Canada à cause des gaz de schiste qui permettent d'obtenir un prix du gaz 2,5 fois moins élevé que celui que nous payons en Europe, il y a un vrai sujet de préoccupation. Cela faisait partie des questions que j'évoquais en soulignant mon désir d'avoir une vision claire sur l'évolution du mixte énergétique de la France dans les trente prochaines années, pour vérifier qu'il n'est pas construit avec des coûts qui rendraient l'énergie inaccessible pour l'industrie. C'est également pour cela que je pense qu'il faut maintenir les centrales nucléaires tant qu'elles sont sûres. Et c'est également pour cette raison que je pense qu'on ne peut pas éviter de faire des études sur les techniques d'exploitation des gaz de schiste, afin de développer celles qui n'endommagent pas l'environnement et permettent d'exploiter cette ressource naturelle que nous avons peut-être sous les pieds. Ce serait d'ailleurs déjà bien de pouvoir aller voir si on en a,

mais vous savez que c'est impossible puisque l'exploration a été interdite en France par une loi votée sous l'ancienne majorité...

Le débat en France sur le gaz de schiste est assez surprenant. Il y a un premier débat sur l'impact environnemental du gaz de schiste et un second sur une question plus générale : faut-il continuer à exploiter des sources d'énergie fossile qui induisent une certaine « addiction » aux énergies fossiles. Cette deuxième question m'incite à demander s'il existe actuellement un schéma de transition énergétique réaliste où l'on n'utiliserait plus de gaz du tout. A ma connaissance, il n'y en a pas. Donc, tant que, sur les trente prochaines années, on aura besoin de gaz, je ne trouve pas aberrant d'étudier si on peut l'exploiter chez nous plutôt que d'aller l'acheter en Russie ou en Algérie...

Du côté des énergies renouvelables, la première reste l'économie d'énergie... Sur ce point, il n'y a pas à hésiter : il faut aller de l'avant, non seulement sur l'économie d'énergie proprement dite, mais aussi sur l'efficience énergétique, c'est-à-dire notre capacité à mieux gérer notre énergie. Du côté des nouvelles énergies renouvelables, il convient de voir à quel coût elles peuvent être obtenues. Actuellement, elles ne sont pas compétitives par rapport aux énergies classiques, qu'elles soient nucléaires ou fossiles. Il faut donc travailler pour qu'elles le deviennent : il y a encore beaucoup de recherche et d'innovation à apporter pour qu'elles soient réellement compétitives et n'entraînent pas une augmentation significative de la facture énergétique du pays. D'autant qu'elles vont, elles-mêmes, susciter des débats : les Allemands ne savent pas comment faire traverser leur territoire par des lignes à haute tension entre l'énergie éolienne de la Baltique et les usines du sud du territoire. Nous devons donc avoir un débat serein : il faut, bien sûr, développer les énergies

renouvelables. Mais aussi répondre aux questions : à quel rythme est-il possible de les développer ? Quelles en sont les conséquences industrielles, et sur quel coût de l'énergie débouche-t-on ?



Retrouvez l'intégralité du débat en vidéo sur [www.institutdiderot.fr](http://www.institutdiderot.fr)

## Les publications de l'Institut Diderot

### Dans la même collection

L'avenir de l'automobile

Louis Schweitzer

L'avenir des nanotechnologies

Etienne Klein

L'avenir de la croissance

Bernard Stiegler

L'avenir de la régénération cérébrale

Alain Prochiantz

L'avenir de l'Europe

Franck Debié

L'avenir de la cybersécurité

Nicolas Arpagian

L'avenir de la population française

François Héran

L'avenir de la cancérologie

François Goldwasser

L'avenir de la prédiction

Henri Atlan

L'avenir de l'aménagement des territoires

Jérôme Monod

L'avenir de la démocratie

Dominique Schnapper

L'avenir du capitalisme

Bernard Maris

L'avenir de la dépendance

Florence Lustman

L'avenir de l'alimentation

Marion Guillou

---

## L'avenir des humanités dans l'entreprise

Jean-François Pradeau

## L'avenir des villes

Thierry Paquot

## L'avenir du droit international

Monique Chemillier-Gendreau

## L'avenir de la famille

Boris Cyrulnik

## L'avenir du populisme

Dominique Reynié

## L'avenir de la puissance chinoise

Jean-Luc Domenach

## L'avenir de l'économie sociale

Jean-Claude Seys

## L'avenir de l'hôpital public

Bernard Granger

## L'avenir de la guerre

Rony Brauman & Henri Bentégeat

## L'avenir de la vie privée dans la société numérique

Alex Türk

---

## Les Dîners de l'Institut Diderot

### La Prospective, de demain à aujourd'hui

Nathalie Kosciusko-Morizet

### Politique de santé : répondre aux défis de demain

Claude Evin

### La réforme de la santé aux Etats-Unis :

quels enseignements pour l'assurance maladie française ?

Victor Rodwin

---

## Les Notes de l'Institut Diderot

### L'euthanasie, à travers le cas de Vincent Humbert

Emmanuel Halais

### Le futur de la procréation

Pascal Nouvel

### La République à l'épreuve du communautarisme

Eric Keslassy

### Proposition pour la Chine

Pierre-Louis Ménard

### L'habitat en utopie

Thierry Paquot



# L'avenir de la politique industrielle française

---

Louis Gallois refuse tout fatalisme. Il ne cède pas au catastrophisme ambiant et porte l'ambition d'une « reconquête industrielle de la France ». Que notre pays se ressaisisse ! Aux progrès scientifiques et techniques d'ouvrir des voies nouvelles. L'industrie nucléaire doit être maîtrisée et non diabolisée. Toute recherche sur les nouvelles sources d'énergie doit être encouragée. Comment admettre que le pays des Lumières interdise par la loi une investigation dont chacun constate qu'elle est appelée à bouleverser le devenir géopolitique de l'économie planétaire ?

« Il n'est pas du tout sûr que les Français aiment leur industrie ». Cette remarque incidente qui pourrait paraître un brin désabusée s'adresse aux industriels. Ils ont à prendre conscience du désamour dont ils sont la cible, imputable à plusieurs scandales sanitaires autant qu'à la financiarisation de leur domaine d'activité. Cette remarque vise aussi le pessimisme vert de nombreux responsables politiques et autres « leaders » d'opinion.

Contre les excès du principe de précaution, Louis Gallois plaide pour un renouveau de l'esprit industrialiste.



“

Commissaire général à l'investissement

**Louis Gallois**



La présente publication ne peut être vendue